

A.G.A. du 5 Novembre 2003 - COMMISSION VIE SYNDICALE

1 - Réactions à l'intervention de Philippe GUITTET

La commission Vie Syndicale de l'AGA a regroupé 16 participants . En réaction à l'intervention du secrétaire général Philippe GUITTET les arguments suivants ont été avancés :

- Au tableau de la situation générale qui a été dressé il aurait été intéressant d'ajouter une analyse des rapports de force politiques et des bouleversements qui se produisent au sein du monde syndical français avec entre autres les scissions qui INTERVIENNENT au sein de la CFDT, les interrogations qui fragilisent la CGC, les orientations nouvelles de la CGT, les grandes fédérations syndicales à la traîne des petits syndicats activistes et des mouvements sporadiques non structurés au printemps dernier, et en toile de fond une recomposition du syndicalisme en gestation , un contexte politique particulièrement confus et une gauche française qui a du mal à trouver sa cohésion.
- A écouter le secrétaire général certains ont pu avoir l'impression que la question de la retraite et en particulier la nouvelle situation dans laquelle se trouvent placés les actuels retraités était classée par notre syndicat dans la rubrique « pertes et profits ». Pour nous le combat continue car une loi inique porte tout naturellement en elle les germes de sa disparition ou tout au moins de sa modification en profondeur dans le sens d'un retour progressif à des conquêtes sociales forgées par des décennies de luttes syndicales et qui viennent d'être abolies par la volonté d'une majorité parlementaire rétrograde. C'est dans cette optique que nous entendons que le SNPDEN poursuive son combat dans ce domaine.

Plus généralement la commission pense que le SNPDEN doit se positionner clairement sur les grands dossiers. C'est une attente des militants et on a pu enregistrer dans des réunions départementales des réactions de collègues qui s'interrogent sur leur devenir dans notre syndicat et qui prêtent parfois une oreille attentive aux chants de sirènes de nos concurrents même si leurs slogans simplistes ne reposent sur aucune analyse sérieuse. Ces collègues cherchent souvent en vain dans nos publications ou dans nos débats des réponses à leurs interrogations et des pistes d'action pour manifester collectivement leur désapprobation de certaines mesures inacceptables.

Le SNPDEN est certainement riche d'une réflexion soutenue dans ses différentes instances mais cette réflexion doit être élargie à des thèmes à peine abordés jusqu'à présents tels que la justice, la précarité, la sécurité, l'intégration qui nous préoccupent en notre qualité de personnels de direction et de citoyens, et elle doit aboutir à l'élaboration d'une position claire assortie si nécessaire de propositions d'actions.

Le mouvement social du printemps dernier , la réflexion en cours sur l'Ecole, la question ré
Enfin la commission propose au CSA de discuter en plénière du bilan du CSA sortant et des perspectives d'avenir en cette année de renouvellement des mandats académiques actualisée de la laïcité, la crise des valeurs , sont autant de révélateurs du fait que nous vivons une période charnière, sans précédent depuis plus de 30 ans, et que cela nous impose d'engager notre organisation syndicale dans un large débat sur les grandes questions qui préoccupent notre société , sur l'Ecole , bien sûr, mais aussi bien au-delà.

Dans cette perspective la commission regrette que la motion « Vie Syndicale » présentée par la section académique de Montpellier au congrès de Nantes -motion dont la pertinence a été soulignée à la tribune du congrès - n'ait pas été suivie de mesures concrètes.

2 - Préparation du C.S.N.

Concernant la modification des statuts, l'Académie de Montpellier a mis son règlement intérieur en conformité avec les statuts nationaux et propose de conserver son mode d'élection au CSA car il permet la représentation des différents emplois et respecte le souci de parité. La commission relève les incohérences contenues dans la partie du projet de modification des statuts portant sur les modalités d'élection (incompatibilité entre les différentes « fonctions » prises en compte et le calcul envisagé pour le respect de la parité H/F. Elle met à l'étude pour ses prochaines séances de travail une proposition s'appuyant sur les modalités d'élection adoptées dans notre académie.

Concernant la diminution du nombre de membres du CSN et du Congrès cette mesure d'économie ne remet pas en cause la représentativité de ces instances ni l'équilibre en leur sein ; il importe que la méthode de travail visée rende leurs travaux plus fructueux et le passage à deux jours et demi de CSN est positif en ce sens.

Les stages académiques de niveau 1 déjà initiés à Montpellier ont donné toute satisfaction et seront reconduits pour faire accéder les personnes formées aux stages de niveau 2 et 3.

La mise en place d'une comptabilité unifiée est cohérente il reste à analyser les modes de péréquation entre académies pour éviter de générer certaines inégalités.

Le souci de maîtrise comptable doit être accompagné de la prise en compte des réalités de terrain : activité syndicale de la section académique, réalité géographique de chacune d'entre elles.

Pour les réunions nationales (congrès, CSN) le CSA propose de garder comme mode de fonctionnement « qui convoque paie » dans un souci d'équité et de transparence de l'activité.

La communication du SNPDEN soulève les mêmes remarques que celles qui ont été souvent soulignées par l'académie de Montpellier et exposées au plan national : efficacité des « notes d'information » et nécessité pour les départementales de les diffuser aux syndiqués - qualité de « Direction » certains regrettant toutefois que notre revue ne soit pas plus en phase avec le terrain et la vie au quotidien dans nos établissements - inefficacité du site internet qui manque de réactivité , qui n'est pas assez souvent mis à jour (*critique qui s'adresse aussi à notre propre site académique*), qui devrait ouvrir une rubrique « actualité » -.

La commission souligne l'importance de la communication et pense qu'un effort prioritaire est à faire - à tous les niveaux - dans ce domaine. Elle réaffirme une nouvelle fois l'importance d'internet comme vecteur privilégié de cette communication.

Concernant son fonctionnement, le CSA note les progrès réalisés ces dernières années au niveau des différentes instances académiques et propose de doter dès le prochain mandat son secrétariat académique d'un secrétariat administratif qui rendrait son action et son mode de communication plus efficaces et plus réactifs face à l'actualité et permettrait au secrétaire académique de consacrer plus de temps à son rôle « politique » et relationnel . Il rappelle l'importance de la mise en place d'une « cellule de réactivité » à tous les niveaux (départemental , académique et pourquoi pas national).

Concernant la laïcité la commission souhaite que les discussions sur ce sujet et sur les valeurs portées par l'école dans le cadre du débat national ne se limitent pas à l'alternative « loi ou pas concernant le foulard » . Un texte sur le sujet a été proposé il fera l'objet d'une discussion dans nos instances pour être proposé à la prochaine AGA en vue du congrès.

3 - Motions

2 motions sont proposées par la commission , l'une en direction du CSN , l'autre du CSA, elles sont adoptées par l'AGA.

Le secrétaire de la commission

Rémi BÉLET
